

TRACES

UNE GUERRE CHIMIQUE SANS FIN : L'AGENT ORANGE AU VIETNAM

La guerre du Vietnam (1961-1975) est connue pour les bombardements massifs au Nord-Vietnam. Plus insidieuse, d'abord ignorée du grand public, la guerre chimique livrée au Sud de 1961 à 1971 a entraîné des conséquences dramatiques qui durent encore. C'est un désastre environnemental immense et une catastrophe humaine multiforme: sanitaire, économique et socioculturelle. Le gouvernement américain et les firmes de produits chimiques impliquées éludent leurs responsabilités. Une conspiration du silence a caché pendant des années la toxicité des défoliants employés. Les responsables ont le front de la nier encore aujourd'hui. L'aide humanitaire est sans commune mesure avec les besoins. C'est au niveau des États que doivent s'organiser le soutien au Vietnam et l'exigence de justes réparations.

UNE GUERRE CHIMIQUE SANS FIN : L'AGENT ORANGE AU VIETNAM

MARIE-HÉLÈNE LAVALLARD *

Pendant la guerre du Vietnam, de 1961 à 1971, l'aviation américaine a arrosé de défoliants le Sud du Vietnam, pour chasser de la jungle les combattants qui s'y abritaient, pour couper la piste Ho Chi Minh par où arrivaient du Nord armes, vivres et médicaments, pour faciliter la surveillance des routes, des côtes et des voies d'eau et pour anéantir les rizières afin de forcer les villageois à se regrouper dans les « hameaux stratégiques », privant ainsi les maquisards de nourriture et d'aide ¹.

Plus de 77 ² millions de litres de défoliants ont été déversés par avion (95 %), par hélicoptère, par bateau, par camions-citernes et pulvérisateurs portés à dos d'homme. Plus de 2 500 000 hectares ont été contaminés par ces défoliants, dont le plus connu est l'Agent Orange. Il contient de la dioxine, le poison le plus violent et le plus indestructible que l'on connaisse.

Des millions de Vietnamiens, militaires et civils, hommes, femmes et enfants, ont été atteints par les épandages d'Agent orange/dioxine. Des dizaines de milliers en sont morts sur le coup. Deux à quatre millions de survivants, selon la Croix-Rouge vietnamienne, présentent fréquemment des pathologies graves (cancers, leucémies, diabètes, maladies de peau dont la chloracnée...). Malades ou apparemment saines, les personnes touchées par l'Agent orange donnent souvent naissance à des enfants gravement handicapés.

145

* MEMBRE DE L'ASSOCIATION D'AMITIÉ FRANCO-VIETNAMIENNE (AAFV)
www.aafv.org

¹ Buckingham, W. A. Jr, 1982, *Operation Ranch Hand: the Air Force and Herbicides in Southern Asia 1961-1971*, Office of United States Air Force History, Washington DC.

² Selon Stellman J. M., Stellman S. D., Christian R., Weber T. et Tomsallo C., [2003], « The extent and patterns of usage of Agent orange and other herbicides in Vietnam », *Nature*, vol. 422, 17 avril, p. 681 sq. Les chiffres donnés par ces auteurs paraissent les plus fiables mais ils varient selon les sources consultées. Les chiffres primitivement indiqués par les autorités vietnamiennes étaient très sous-estimés.

Parfois, ce sont les petits-enfants qui sont atteints, sans qu'on comprenne encore avec certitude le mode de transmission.

Les faits

L'arc-en-ciel du Diable ³

L'Agent orange est un produit qui était utilisé aux États-Unis pour désherber les bords des routes et des voies de chemin de fer, mais en solution dix ou vingt fois moins concentrée qu'au Vietnam. C'est un mélange à parts égales d'acide 2, 4-dichlorophénoxyacétique (noté 2,4-D) et d'acide 2, 4, 5-trichlorophénoxyacétique (2, 4, 5-T), hormones de croissance synthétiques qui font mourir les plantes.

La dioxine ⁴ est une impureté de la fabrication du 2, 4, 5-T, dont la concentration dépend du procédé utilisé : plus on veut aller vite et utiliser de hautes températures, plus il se forme de dioxine ⁵. Sa nocivité chez les animaux de laboratoire, rongeurs et poissons, se mesure en quantités infimes, du millionième ou même du milliardième de gramme par kilo de poids. La dose mortelle pour l'homme n'est pas clairement définie, mais serait de l'ordre de 0,1 mg par kilo.

146

Si le nom de l'Agent orange est devenu emblématique, au point de devenir le synonyme de « défoliant », c'est parce qu'il a été le plus employé (2/3 des épandages) mais il n'était pas le seul. Avec lui l'Agent blanc, l'Agent rose, l'Agent vert, l'Agent bleu et l'Agent violet constituaient ce que l'armée américaine appelait « les herbicides arcs-en-ciel » (*the rainbow herbicides*).

L'Agent blanc était un mélange à 4 parts pour 1 de 2, 4-D et de Picloram, contaminé par de l'hexachlorobenzène et des nitroamines, l'un et les autres cancérigènes connus. Les Agents rose et vert étaient du 2, 4,5-T et contenaient de la dioxine. L'Agent violet était, comme

³ *The Devil's rainbow*, titre du livre de Jean R. Williams, militante australienne contre la guerre du Vietnam. 2^e édition, 2000, par SCVVAA (Sunshine Coast Vietnam Veterans Association of Australia).

⁴ Il s'agit ici de la dioxine « de Sévésou », de formule 2, 3, 7, 8-tétra-chloro-dienzo-para-dioxine ou TCDD. Il existe un grand nombre d'autres dioxines et de produits chimiquement voisins, dont les PCB mais le TCDD est le plus toxique.

⁵ Dès les années 1950 la firme allemande Boehringer utilisait un procédé qui évitait la formation de dioxine, en « cuisant » le produit à basse température pendant 13 heures. Les firmes américaines ont utilisé de très hautes températures permettant de réduire le temps de cuisson à 20 minutes. (George Smoger, avocat des Vétérans américains, déclaration publique, 5 mars 2009).

L'Agent orange, un mélange à parts égales de 2, 4-D et de 2, 4, 5-T, contaminé encore plus gravement par la dioxine. Tous étaient des défoliants et ont été déversés de préférence sur les forêts et les mangroves, mais aussi sur les campagnes et les rizières. L'Agent bleu contenait de l'acide cacodylique, un composé de l'arsenic. Il a été utilisé pour empoisonner les récoltes.

Les noms donnés aux produits toxiques viennent de la bande de couleur peinte sur les bidons de 200 litres qui les contenaient. Aucune autre marque ne les distinguait et il était interdit par les instructions données aux fabricants d'inscrire « poison » ou autres signes habituels de toxicité. Les soldats qui manipulaient les herbicides ignoraient leur nature et leur danger. Nous y reviendrons.

Une longue préparation

Dès les années 1940 l'armée américaine s'est préoccupée de mettre au point des armes chimiques nouvelles et a découvert, notamment, les propriétés herbicides du 2, 4-D et du 2, 4, 5-T. Il a été envisagé de les employer au Japon, mais la bombe atomique et la défaite du Japon ont rendu ce projet inutile. La firme Monsanto a participé aux travaux. L'ARPA (*Advanced Research Project Agency*) du ministère de la Défense a conduit les travaux visant à déterminer les proportions idéales des mélanges et les quantités optimales à déverser par unité de surface (28 litres à l'hectare), ainsi que le moyen de réaliser les épandages par avion. C'est à la base d'Eglin, en Floride, qu'a été mise au point la modification à cette fin des avions Fairchild C 123. L'Agent orange a été utilisé à Gagetown, Nouveau-Brunswick, Canada ⁶, en 1956, à Camp Drum, New York, en 1959 et au Sud-Vietnam (secrètement) en 1959 et 1960. Là, le service audiovisuel de l'armée filme les opérations pendant deux ans et le commentateur se félicite de l'excellent résultat: 90% des arbres et buissons sont détruits ⁷.

L'armée a alors fixé les spécifications du 2, 4-D et du 2, 4, 5,-T qui seront ultérieurement communiquées aux fabricants de l'Agent orange (Monsanto, Dow Chemical, Hercules, Thompson, Diamond et Uniroyal) et incluses dans les contrats ⁸.

⁶ En 1966 le Canada a obligeamment prêté ses forêts aux États-Unis pour des tests en vraie grandeur.

⁷ Robin M.-M., 2008, *Le monde selon Monsanto*, Paris, Éditions La Découverte/ARTE Éditions, p. 52.

⁸ United States Court of Appeal for the second circuit, Feb. 22, 2008, docket 05-1953-cv.

L'opération Ranch Hand

Les défoliants n'ont pas été les seules armes chimiques employées au Sud-Vietnam. On trouve aussi le napalm, le gaz CS-lacrymogène létal à haute pression dans un espace confiné, utilisé avec la soufflerie *Mighty Mite* contre les personnes réfugiées dans les abris souterrains –, les gaz neurotoxiques, les bombes au phosphore... À cela il faut ajouter des bombardements parfois intenses, comme dans la vallée d'A Luoi, à Cu Chi ou à Ben Tre, la ville qu'il « a fallu détruire pour la sauver ». Mais ce sont les défoliants qui ont eu les conséquences les plus durables et les plus dramatiques : près de 40 ans après l'arrêt des épandages, l'Agent orange tue encore.

148

L'ensemble du programme proposé au gouvernement de la République du Vietnam s'appelait « *Trail dust* » (traînée de poussière). Il était destiné, d'une part, à dégager les abords des voies terrestres et fluviales de communication, et d'autre part, à détruire les récoltes du Vietcong (*sic*). Il comprenait des épandages d'herbicides par divers moyens et à partir de 1967 des pulvérisations anti-malaria sur et autour des bases américaines pour lesquelles on a employé du malathion, interdit maintenant pour sa grande toxicité (*opération Flyswatter*)⁹.

La partie confiée à l'aviation portait d'abord le nom d'« *opération Hadès* », du nom du dieu des Enfers, mais on jugea bientôt préférable d'user d'un terme moins limpide. L'opération Hadès devint l'opération « *Ranch Hand* » (ouvrier agricole). Qu'un ouvrier agricole emploie des herbicides, quoi de plus normal ? Les appareils, des Fairchild C 123, étaient camouflés et portaient des marques d'identification amovibles. Ceux qui servaient à la destruction des récoltes portaient des identifiants sud-vietnamiens et l'un des membres de l'équipage était vietnamien (opération « *Farmgate* », portail de ferme). Leurs équipages étaient en civil.

C'est en novembre 1961 que le président Kennedy autorise l'opération *Trail dust* et ses sous-programmes. Les données fournies par J. M. Stellman¹⁰ et ses collègues de l'université de Columbia retracent l'escalade de cette guerre chimique. D'août à

⁹ Young A.L. [2009], *The History, Use, Disposal and Environmental Fate of Agent Orange*, Singer, p. 112 sq. Young minimise grandement l'importance des épandages, nie leurs effets nocifs et déclare que les victimes, tant vietnamiennes qu'américaines, ont confondu les épandages de défoliants et les pulvérisations anti-moustiques.

¹⁰ Stellman J. M. *et al.*, o.c.

décembre 1961, des tests ont lieu au Sud-Vietnam (avec du dinoxol et du trinoxol). Les premières cargaisons de défoliants arrivent à Saïgon en janvier 1962 ¹¹. Les épandages militaires systématiques débutent en septembre 1962 (Agent violet). De 1962 à 1964, on utilise les Agents violet, rose et probablement vert, au total environ 2 400 000 litres. Ces déversements encore restreints ont néanmoins été extrêmement nocifs, en raison de la haute teneur en TCDD de ces produits et de la concentration des épandages sur une faible superficie.

En 1965 l'Agent orange entre en scène, pour 2 millions de litres. En 1966, 8 millions, et 2 millions de litres d'Agent blanc. 1967 marque le point culminant: 19 millions de litres au total, dont 12 d'Agent orange, 5 d'Agent blanc et 2 d'Agent bleu. 1968 est presque au même niveau (18 millions au total) ainsi que 1969 (17 millions de litres). En 1970, nette décreue (4 millions de litres). Les épandages cessent en 1971, après un dernier arrosage d'un million de litres.

Au total, malgré des lacunes et des incohérences tant dans les bordereaux de livraison que dans les comptes rendus de missions d'épandage, Stelman *et al.* estiment ¹² qu'il a été déversé sur le sud du Vietnam près de 50 millions de litres d'Agent orange (type I et type II), 20,5 millions de litres d'Agent blanc, et 2, 4 millions de litres d'Agents rose, vert et violet (particulièrement chargés en dioxine), soit l'équivalent de 370 kg de dioxine pure. À cela s'ajoutent près de 5 millions de litres d'Agent bleu (arsenic). Les C 123 épandeurs étaient 6 au début et 25 en fin de programme. Ils ont effectué 20 000 sorties, atteignant le chiffre de 600 par mois en 1967-1968 (sauf pendant l'offensive du Têt 68). Certains objectifs ont subi jusqu'à dix épandages.

¹¹ *Id. ibid.* En vertu d'un accord conclu en 1962, les herbicides devenaient la propriété de la République du Vietnam dès leur déchargement à Saïgon, ce qui « ne facilitait pas les comptes de l'US Army ».

¹² Outre les données du HES, Stelman et ses collègues de Columbia University ont utilisé le « *HERBS file* » (HERbicide Report System, Data Management Agency, US MACV, 1970) complété par l'analyse des rapports de mission des pilotes retrouvés dans les archives. Ils ont ainsi créé un programme informatique, le *Geographic Information System* (GIS) qui a permis de préciser les effets des épandages mission par mission et constitue un outil pour d'autres études. Il est mis gratuitement à la disposition des chercheurs intéressés sous le nom de *Vietnam Herbicide Exposure Assessment System* © (voir *Environmental Health Perspectives*, vol. 111, n° 3, March 2003).

Les Conseillers américains et les autorités sud-vietnamiennes avaient créé en 1967 un recueil de données, le *Hamlet Evaluation System* (HES), recensant les hameaux¹³ touchés et leur population. Ces données, incomplètes, citent 20 500 hameaux et les populations de la moitié d'entre eux. Les victimes ont été au minimum 2,1 millions, mais il se peut que leur nombre atteigne 4,8 millions de personnes.

Hors du Vietnam

Les premières missions de l'opération *Ranch Hand* hors du Vietnam ont eu lieu au Laos, en décembre 1965, le long de la piste Ho Chi Minh et de la piste Sihanouk (du Laos au Cambodge), aussi bien au nord qu'au sud du 17^e parallèle. 210 missions ont répandu au moins 1,8 million de litres d'Agent orange, mais les données sont incomplètes. Il y a eu aussi des destructions de récoltes utilisant l'Agent bleu.

Au Cambodge, la doctrine officielle était d'éviter les épandages, soit directs soit par dérive des nuages toxiques. Néanmoins, une dizaine de missions ont répandu quelque 160 000 litres d'Agent orange, assez pour dévaster 5 500 hectares. En mai 1969, le Cambodge a accusé les États-Unis d'avoir à plusieurs reprises arrosé et défolié 71 000 hectares, ce que des missions scientifiques ont constaté. Toutefois, l'évaluation cambodgienne paraît exagérée car elle aurait nécessité plus de la moitié des missions *Ranch Hand* en avril-mai 1969. La controverse ne peut être tranchée, la région ayant été entièrement dévastée par les bombardements¹⁴ des B 52 en 1970.

150

¹³ On sait que dans la campagne vietnamienne l'habitat, très dispersé, est organisé en hameaux. Le «village» n'est pas une bourgade mais essentiellement une circonscription administrative regroupant de 5 à 15 hameaux.

¹⁴ Un rapport de l'US Air Force déclassifié par le président Clinton en 2000 révèle que le bombardement des régions rurales du Cambodge proches de la frontière vietnamienne a commencé dès 1965. Ces bombardements étaient clandestins. 2 700 000 tonnes de bombes ont été larguées lors de 230 000 sorties sur 114 000 objectifs. Le programme «*Menu*», du 18 mars 1969 au 26 mai 1970, a été une amplification de ces attaques, avec des bombardements en tapis par les B 52 : la phase «*breakfast*» ayant donné des résultats satisfaisants, les autres phases (*lunch, snack, dîner, dessert et supper*) ont été autorisées par Nixon (Taylor, O. et Kiernan, B., *Bombs over Cambodia*, The Walrus, October 2006).

Les conséquences

Que le Vietnam ait réussi à survivre à la guerre puis à se redresser malgré l'embargo imposé par les États-Unis jusqu'en 1995 force l'admiration. Que le taux de croissance de son économie – 7 à 9% par an et encore 5,5% cette année en dépit de la crise – le classe aux tout premiers rangs dans le monde, cela donne une image impressionnante de son développement. Mais le Vietnam est encore un pays pauvre, très pauvre, le PIB par habitant est d'environ 900 dollars par an. Son PIB total égale 3% de celui de la France. Les suites de la guerre, les conséquences persistantes des épandages de défoliants sur le sud de son territoire sont pour lui un fardeau gigantesque.

La nature bouleversée

On sait que les accords de Genève avaient établi une ligne de démarcation, la Zone démilitarisée (DMZ), entre le Nord et le Sud au 17^e parallèle, à la « taille de guêpe » du pays, où la frontière laotienne est à peine à 70 km de la mer.

Du 17^e au 11^e parallèle, soit approximativement sur les deux tiers de la superficie, s'étendent de hauts plateaux (entre 500 et 1000 m d'altitude) et des chaînes montagneuses orientées N-O/S-E (cordillères de Truong Son – ex-cordillère annamitique –, de Mang et Bach Ma...) qui tombent à pic dans la mer orientale comme au célèbre col des Nuages, ou sur d'étroites plaines côtières. Le plus haut sommet est le Pu Si Linh (3076 m). Les vallées de centaines de rivières et de torrents entaillent les massifs.

151

La forêt tropicale dense

La végétation boisée couvrait environ 60% du Sud-Vietnam, soit 10,4 millions d'hectares. La majeure partie était constituée par une forêt tropicale dense (5,8 millions d'hectares) principalement sur les Hauts Plateaux, où des arbres de haute futaie abritaient les étages inférieurs d'arbres, arbustes, buissons, lianes, herbes et fleurs. Plus d'un million d'hectares de cette forêt ont été détruits par des épandages répétés de défoliants¹⁵. On y trouvait une faune abondante, avec des éléphants, des tigres, des rhinocéros dont le

¹⁵ Westing, A., H. *Herbicides in War: Past and Present*, in Westing, A., H. ed., 1984, *Herbicides in war, the long-term Ecological and Human Consequences*, SIPRI, Taylor & Francis, London and Philadelphia. Trad. française de

rare rhinocéros de Java, des antilopes, des gaur, des oiseaux, des serpents (python), des papillons et une multitude d'autres insectes. La défoliation des grands arbres a bouleversé cet écosystème complexe, leur mort entraînant par contrecoup celle du reste de la végétation et la mort ou la fuite des animaux vers le Laos voisin. De nombreuses espèces forestières rares et précieuses ont disparu (*Pseudocarpus macrocarpus*, *Sindora siamensis*, *Hopea odorata*...). Des bambous et autres végétaux sans grande valeur ont envahi la terre appauvrie. 100 millions de m³ de bois d'œuvre ont été perdus ¹⁶.

Les collines dénudées ont été envahies d'une herbe haute surnommée « l'herbe américaine », aussi tenace que du chiendent et comme lui capable de repousser à partir d'un fragment de racine, qui étouffe toute autre végétation et empêche la repousse naturelle (*Pennisetum polystachyum*).

La déforestation a touché les bassins versants de nombreuses rivières en terrain escarpé, qui se transforment en torrents destructeurs, et de vastes étendues où les sols qui ne sont plus fixés par la végétation connaissent une érosion massive due au ruissellement des pluies. Des effondrements se produisent, laissant à nu la latérite et coupant les routes. Les effets des changements climatiques actuels, marqués par des moussons particulièrement abondantes et des pluies hors de saison, sont aggravés par les conséquences de la déforestation au point de compromettre l'efficacité du plan « Vivre avec les inondations » qui a jadis sauvé tant de vies : il arrive que des hameaux soient non plus inondés par des crues mais ensevelis sous des coulées de boue et des glissements de rochers imprévisibles. Le microclimat local est modifié et l'on pense même que la modification est peut-être à plus longue portée.

Des reboisements ont eu lieu et continuent à se faire. Mais la véritable « reforestation », la recréation d'une forêt complète comme écosystème équilibré, avec toute sa diversité, est une entreprise difficile, longue et très coûteuse. Après avoir nettoyé le sol de tout le bois mort, on plante des arbres à croissance rapide, comme l'acacia, qui sont sans grand intérêt mais à l'ombre desquels on pourra au bout de trois ou quatre ans mettre en terre et voir prospérer les jeunes plants d'essences indigènes précieuses provenant des pépinières,

ce chapitre par Yvonne Capdeville in AAFV, *L'agent orange au Vietnam, crime d'hier tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005.

¹⁶ Phung Tuu Boi, Tran Quoc Dung, Le Van Cham, 2002, *Effects of chemical warfare upon Vietnamese forest resources (1961-1971)*, Vietnam-United States Scientific Conference on Human Health and Environmental Effects of Agent Orange/dioxin, Hanoi, March 3-6 2002.

notamment de celles de Hué, installées avec le concours de la région Nord-Pas-de-Calais, qui produisent des dizaines de milliers de plants par jour. Une gestion fine, un véritable jardinage, doit discipliner les buissons et les plantes basses et en favoriser la réapparition tout en évitant l'étouffement des jeunes arbres. Quelques milliers d'hectares de forêt tropicale ont ainsi été replantés avec succès, à l'instar des travaux de la Ma Da Forest Farm. Toutefois il reste beaucoup à faire et les ressources disponibles sont très limitées ¹⁷.

Du 11^e parallèle à la pointe de Camau (proche du 9^e parallèle) s'étend une région de basse altitude (de 0 à 200 m), de quelque 4 millions d'hectares, le grenier à riz du Vietnam irrigué par le delta du Mékong. On y distingue deux zones, celle des mangroves et celle des cultures.

Les forêts humides, mangroves et forêts de Melaleuca

La mangrove est une « forêt humide », une forêt qui pousse dans les zones marécageuses bordant la côte, les pieds dans l'eau saumâtre ou salée. Elle est formée d'espèces variées, la plus intéressante étant le *Rhizophora*. Toutes ces essences sont fragiles et un seul épandage suffit à les détruire. La zone des mangroves est sillonnée de canaux et d'arroyos et bien des hameaux ne sont accessibles qu'en pirogue. La mangrove abrite une vie intense d'animaux aquatiques, palmipèdes, tortues, poissons et crustacés. Elle est une zone de frayage et d'élevage notamment pour des espèces migratrices qui viennent s'y reproduire. Elle protège les côtes basses de l'érosion du vent, des vagues, des marées et des courants. Sur les 500 000 hectares de mangroves, 150 000 ont été détruits par les épandages. Heureusement, la mangrove se reconstitue plus facilement que la forêt dense. Les habitants ont pris leur sort en main et pour l'essentiel, la mangrove est rétablie. Les espèces animales et végétales ont réapparu et foisonnent. Les crocodiles prospèrent. Signe favorable : les grues sont revenues dans la Plaine des Joncs. Plusieurs réserves naturelles de grande superficie deviennent des destinations touristiques, comme à Can Gio.

¹⁷ Les autorités vietnamiennes doivent encore lutter contre des déboisements volontaires dus à la contrebande de bois d'œuvre (voir le film de Vuong Duc d'après une nouvelle de Nguyen Huy Thiep, *Les coupeurs de bois*) ou à la recherche de terres agricoles.

Les forêts de Melaleuca ¹⁸ sont des forêts semi inondées que l'on trouve uniquement dans le delta du Mékong. Elles couvraient 250 000 hectares dans les régions inondables. 120 000 hectares ont été anéantis, mais, là encore, la population s'est attelée à la replantation des Melaleuca, les seuls arbres à pousser dans ce sol acide.

Ainsi, après vingt ans et plus d'un travail pénible et dangereux dans des marécages empoisonnés, les Vietnamiens ont réussi à éliminer une partie des séquelles de la guerre américaine ¹⁹.

Les cultures

Durant la guerre, 236 000 hectares de terres agricoles furent détruits par les épandages de produits chimiques au Sud-Vietnam, ainsi que 8 000 hectares au Laos. Ces épandages ont entraîné la destruction immédiate de 300 000 tonnes de nourriture et souvent une sous-alimentation pernicieuse des populations. En outre, environ 30% des plantations d'hévéas furent détruits ²⁰. Le sol fut érodé et perdit de ses nutriments, d'où une perte de fertilité et la nécessité d'employer des engrais nuisibles aux poissons et crustacés qui normalement vivent dans les rizières et constituent une part non négligeable de l'alimentation des paysans. La remise en culture progressive fut compliquée par la présence de munitions non explosées, bombes et mines antipersonnel, qui firent – et font encore – de nombreuses victimes ²¹.

154

Les «Points chauds» ou «Hot spots»

Les sols ont été, en quarante ans, suffisamment lessivés par les pluies pour que la plus grande partie soit maintenant indemne

¹⁸ Le Melaleuca porte en français le nom d'arbre à thé, bien qu'il ne fournisse aucun thé. Il est employé au Vietnam pour son bois et en pharmacopée traditionnelle, notamment comme fongicide, en usage exclusivement externe!

¹⁹ Westing, A.H., Vo Quy, Phaung Tuu Boi, Bui Thi Lang, Dwernychuk, L. W. *Long-term consequences of the Vietnam war, Ecosystems*. Report to the Environmental Conference on Cambodia, Laos, Vietnam, Stockholm, July 2002.

²⁰ Westing, A., H., 1984, o. c.

²¹ BOMIGEN and VVAF, 2009, Report on Vietnam unexploded ordnance and landmine impact assessment and rapid technical respond in six provinces of Nghe An, Ha Tinh, Quang Binh, Quang Tri, Thua Tien Hue and Quang Ngai, Hanoi.

de dioxine. Non soluble dans l'eau, elle contamine les boues et les planctons.

Elle subsiste de manière dangereuse dans les « points chauds ». On nomme ainsi les emplacements des anciennes bases américaines où la pollution par la dioxine reste intense en raison non seulement des épandages délibérés pour en « nettoyer » les abords mais surtout à cause des fuites nombreuses qui se sont produites dans les réservoirs de stockage et des fûts abandonnés sur place et rongés par la rouille. Les plus connus sont les aéroports de Bien Hoa, près d'HoChi Minh-Ville, de Phu Cat et de Danang. Il faut y ajouter la vallée d'A Luoi, où les bases américaines n'ont pas pu se maintenir mais qui a été ravagée à la fois par les bombardements et par les épandages, et une vingtaine d'autres lieux ²².

Les études menées par Le Cao Dai ²³ et par Hatfield Consultants ²⁴ ont mis en évidence, à la fin des années 1990, des taux de dioxine 300 à 400 fois supérieurs à la normale. Une étude récente dans la ville de Danang montre que de tels taux subsistent ²⁵.

La tragédie humaine

La catastrophe sanitaire

L'empoisonnement par la dioxine provoque deux sortes de conséquences dramatiques : des maladies graves et des anomalies de la reproduction, dont des malformations à la naissance. La description échoue à rendre compte de la vision épouvantable de ces infirmes aux membres tordus, agités de mouvements convulsifs, certains réduits à une vie végétative, grabataires depuis leur plus

²² En 2005, le gouvernement néo-zélandais a confirmé qu'une firme nationale, Ivon Watkins Dow, avait fourni les composés de l'Agent orange aux forces armées des États-Unis pendant la guerre. La production achetée par les militaires américains était transportée par bateau jusqu'à la base de Subic Bay aux Philippines, qui reste gravement contaminée.

²³ Le Cao Dai [2000], *Agent Orange in the Vietnam War. History and Consequences*, Vietnam, Red Cross Society, Hanoi.

²⁴ Voir Dwernychuk, L. W., Cau H.D., Hatfield, C. T., Boivin, T. G., Hung, T. M., Dung, P. T., Thai, N. D. [2002], *Dioxin reservoirs in Southern Vietnam—A legacy of Agent Orange*, *Chemosphere* 457, 117-137.

²⁵ Hatfield Consultants, *Comprehensive Assessment of Dioxin Contamination in Da Nang Airport, Viet Nam: Environmental Levels, Human Exposure and Options for Mitigating Impacts*, à paraître début octobre 2009.

jeune âge et qui pourtant vivent—si on peut appeler cela vivre²⁶. Les enfants que l'on montre aux visiteurs dans le « Village de l'amitié²⁷ » de Van Canh sont, si l'on ose dire, des privilégiés : on peut quelque chose pour eux. Mais rien ne peut dire la détresse des familles des hameaux reculés des Hauts Plateaux.

La dioxine pénètre dans l'organisme par voie respiratoire, en cas de vaporisation directe, par voie cutanée et par voie digestive. Elle se stocke dans les tissus gras, dont le lait. Il y a donc deux sortes de victimes : celles qui ont directement subi les épandages ou manipulé les défoliants et celles qui sont contaminées par une nourriture polluée. Dwernychuk a décrit la chaîne alimentaire en cause, des sédiments et des animalcules aux poissons et aux canards et de là à ceux qui les consomment²⁸. Les nourrissons sont contaminés par le lait maternel si leur mère est atteinte, ce pourquoi, les taux moyens de dioxine, au Vietnam, sont souvent moindres toutes choses égales d'ailleurs chez les femmes que chez les hommes : elles s'en débarrassent en allaitant.

Les études épidémiologiques²⁹ ont mis en évidence une relation entre l'exposition directe à la dioxine ou la présence de dioxine dans le sang³⁰ et des affections cutanées, digestives, nerveuses,

²⁶ Les photographies, parfois à peine soutenables, en portent témoignage. Voir l'admirable ouvrage de Philip Jones Griffiths [2003], *Agent Orange, «collatéral damage» in Vietnam*, Londres, Trolley Ltd.

²⁷ Centre d'accueil pour les anciens combattants et les enfants victimes des épandages, voisin de Hanoi, ce «village» a été fondé à l'initiative de G. Mizo, un ancien GI récemment décédé, et est soutenu par plusieurs associations d'anciens combattants de pays divers, dont en France l'ARAC.

²⁸ AAFV, [2006], *L'Agent Orange et la dioxine au Vietnam 35 ans après*, Actes de la Conférence de Paris, Sénat, 11-12 mars 2005, CD rom.

²⁹ Ces études sont trop nombreuses pour être citées ici. Voir la bibliographie donnée par Jean Meynard, in AAFV, [2005], *L'Agent orange au Vietnam, crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, p. 62-63, et les communications à ce sujet (avec bibliographies) lors de la Conférence de Paris, Sénat, 11-12 mars 2005, o.c. :

– Constable, J. *The early years of Vietnamese and American Agent Orange health research: 1965-1983*.

– Dwernychuk, L. W. et al., *Agent Orange/Dioxin hot spots—A legacy of US military bases in Southern Vietnam*.

– Schecter, A., *Agent Orange in Vietnam: A summary of Dioxin findings from Vietnam-US Research from 1970-2005*, et deux autres articles.

³⁰ La mise en évidence de la dioxine dans l'organisme nécessite des analyses délicates, dont seulement quelques laboratoires au monde sont capables, et sont très coûteuses (environ 1000 dollars l'unité).

cardio-vasculaires, sanguines, des troubles du système immunitaire, des désordres endocriniens et métaboliques, des cancers (du foie, des poumons, de la prostate...), des lymphomes et du diabète notamment.

Dans la descendance des victimes de l'Agent orange on trouve un nombre excessif d'avortements spontanés, de mort-nés et de naissances prématurées, de grossesses molaires (dégénérescence du placenta conduisant à la formation d'une masse de chair informe) et de malformations à la naissance, dont des difformités monstrueuses: becs-de-lièvre, membres absents ou atrophiés, *spina bifida*, anencéphalie, microcéphalies, hydrocéphalies, cécité, surdité, mutité, retard mental, idiotie, troubles de l'attention et de la mémoire, etc. Parfois aussi, les nouveau-nés paraissent en bonne santé et des troubles graves s'installent peu à peu, jusqu'à conduire à une mort précoce ou à un état grabataire. Les échographies prénatales échouent à détecter ces cas.

On constate désormais que les infirmités et les monstruosité frappent les enfants de la troisième génération, même si leurs parents sont apparemment en bonne santé. Des parents qui ont eu un enfant normal peuvent ensuite en avoir un qui est atteint et inversement: à un enfant handicapé peut succéder un enfant en parfaite santé. Certains chercheurs craignent une action de la dioxine sur les gènes, mais il n'en a pas été donné de preuve directe indiscutable pour l'instant.

Le nombre des victimes actuellement vivantes n'est pas connu avec précision. En avril 2009 le gouvernement vietnamien a décidé de procéder à un recensement général, pour lequel le ministère de la Santé est chargé de fixer les critères définissant une « victime ». Jusqu'à présent, deux critères étaient retenus: avoir été exposé aux herbicides utilisés par les Américains durant la guerre et présenter l'une des maladies ou troubles de la reproduction répertoriés ³¹, ce qui est très restrictif. Il faut en effet considérer trois catégories de victimes:

- celle des personnes (militaires ou civils, hommes, femmes et enfants) présentes dans les zones d'épandages qui ont été atteintes par les défoliants
- leurs enfants (dont certains sont adultes maintenant) et petits-enfants

³¹ Meynard, J. , « L'Agent orange au Viet-Nam, dégâts et questions soulevées », in AAFV, 2005, *L'Agent orange au Viet-Nam, crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias.

– les migrants vers les zones d'épandage, notamment pour des raisons économiques, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, contaminés par l'environnement ³².

D'autre part, des habitants des zones épandues ont émigré vers d'autres régions. Des combattants venus du Nord y sont retournés après la paix. Des familles séparées par la DMZ se sont regroupées, soit au Nord, soit au Sud. Il y a donc des victimes de l'Agent orange dans toutes les parties du Vietnam et l'on ne peut se contenter d'enquêter au Sud.

Le gouvernement vietnamien s'attend à ce que les chiffres actuellement avancés soient fortement augmentés.

Aux millions de victimes vietnamiennes s'ajoutent les « Vétérans » (anciens combattants) américains et leurs alliés, Canadiens, Sud-Coréens, Néo-Zélandais et Australiens, qui ont manipulé les défoliants sans savoir du tout qu'ils étaient dangereux. Les herbicides étaient livrés séparément et les mélanges se faisaient sur place, avant d'être chargés dans les réservoirs des avions sans précautions ni protections. Les bases militaires et leurs alentours étaient régulièrement arrosés de défoliants, pour éliminer les broussailles propices aux embuscades. Les soldats stockaient l'eau de pluie, pour la boisson ou la toilette, dans les fûts vides ³³ et y préparaient des barbecues. Les vétérans connaissent les mêmes pathologies que les Vietnamiens et leurs enfants aussi sont atteints.

Sous la pression des associations de vétérans, le gouvernement américain, qui d'abord niait tout effet à long terme des défoliants, a ordonné des études et l'Académie Nationale des Sciences a établi, à partir de 1994, une liste des maladies liées à l'Agent orange, liste qui ne cesse de s'allonger. Actuellement, elle en compte dix-sept.

158

Le boulet économique

La destruction des forêts, l'érosion et la stérilisation d'une partie des sols, la disparition d'espèces animales et végétales sont autant

³² Gendreau, F., Hénaff, N., Martin, J.-Y., 2006, *Les conséquences démographiques et économiques des épandages d'Agent orange*, in AAFV, Conférence internationale, o.c. Les auteurs ont réalisé la première étude scientifique des migrations internes dans le Vietnam d'après guerre. Ils montrent notamment que des raisons économiques ont provoqué des migrations vers des zones hautement contaminées.

³³ Cédés aux commerçants locaux, ces fûts souillés ont provoqué des accidents sérieux, notamment à Danang. US Military Assistance Command Vietnam, *Vietnam lessons learned n° 74: Accidental herbicides damage* (MACV, APO San Francisco, 15 September 1969).

de freins au développement du pays. Les coûts de la restauration (nettoyage, replantation...) pèsent lourd. Les exportations de riz ³⁴ ou de crevettes ont été un moment menacées par la crainte d'une contamination. Mais le fardeau principal est celui des dépenses de santé et des aides fournies aux plus démunis. L'équipement hospitalier est insuffisant. Il faudrait des services de soins, des prothèses, des équipements adaptés, qui font défaut. La force de travail du pays est diminuée. Les paysans des zones dévastées ont sombré dans une pauvreté persistante.

Dans les familles, la présence d'une personne handicapée se traduit non seulement par un manque à gagner mais par une entrave aux activités des personnes valides. Les morts précoces laissent en grand nombre des veuves chargées d'enfants parfois handicapés, qui ont besoin d'une assistance qui reste insuffisante.

Enfin, les études et les enquêtes sur les conséquences des épandages absorbent de fortes sommes ³⁵.

Les effets sociaux et culturels

La forêt dense des Hauts Plateaux abritait des populations semi-nomades de chasseurs-cueilleurs. Ils vivaient dans la forêt, ils vivaient de la forêt qui les nourrissait et les protégeait. Ils ont perdu leur mode de subsistance et ont dû s'adapter, avec de faibles moyens matériels, à des techniques agricoles qui leur étaient étrangères. Leurs territoires en friche ont été envahis d'immigrants venant des deltas et à la recherche de terres. Ils ont perdu leur culture, l'équilibre mental de leur cadre de vie, quand la nature avec laquelle ils entretenaient un contact étroit, parfois désigné du nom d'animisme, a été détruite. « Quand le grand banian est mort, le génie est parti. Plus personne ne nous protège. Nous sommes abandonnés. » Ces mots d'une dame âgée résument le drame moral et psychologique de ceux dont l'univers spirituel s'est effondré avec la forêt ³⁶.

³⁴ La dioxine n'étant pas soluble dans l'eau, les plantes ne peuvent pas être contaminées sauf par une application directe des produits toxiques (A. Schecter). On peut donc aujourd'hui consommer sans risque fruits et légumes.

³⁵ Gendreau, F. *et al.*, o.c.

³⁶ Maître, J. et Doray, B. « Le vécu des familles victimes de l'Agent orange », in AAFV, 2005, *L'Agent orange au Viet-nam*, o. c. ; Maître, J., « Conséquences socioculturelles des épandages de défoliants », in AAFV 2006, Actes de la Conférence internationale, o.c.

Les familles des victimes, où que ce soit, doivent parfois affronter sinon une hostilité, du moins un isolement marqué. Malgré les efforts des autorités pour faire comprendre l'origine chimique des infirmités, la conviction qu'il s'agit d'une punition pour une faute passée, éventuellement dans une autre vie, ou commise par un ancêtre, n'a pas disparu. Les victimes sont donc souvent des réprouvés. Et même les personnes qui n'adhèrent pas à cette explication se méfient : qui voudrait voir son fils ou sa fille épouser quelqu'un qui risque de lui donner des enfants handicapés ? L'incertitude quant au mode de transmission des anomalies en fait une menace permanente.

Les récits de vie recueillis par le CGFED ³⁷ auprès des familles éprouvées montrent la douleur, l'incompréhension, le poids des soins interminables, l'avenir bouché et l'angoisse devant l'avenir de l'enfant handicapé quand ses parents ne seront plus là. C'est d'ailleurs une des raisons qui les poussent à avoir d'autres enfants, dans l'espoir qu'un bien-portant se chargera du ou des infirmes. Ces récits manifestent aussi le courage, la dignité des Vietnamiens, l'affection, la tendresse dont sont entourés les enfants et l'énergie dont ces derniers font preuve, dans la mesure du possible, pour vivre, malgré tout.

160

Les inaccessibles soins

Le gouvernement vietnamien donne une aide financière modeste mais bien utile aux anciens combattants et à leurs enfants. Il ne peut l'étendre ni aux petits-enfants ni aux victimes civiles. Depuis quelque temps, cette aide a été confiée aux provinces qui l'assurent selon leurs moyens : certaines sont riches, d'autres pauvres. Les allocations s'en ressentent. La Croix-Rouge vietnamienne ³⁸, partout présente, contribue aussi à l'aide, ainsi que des fondations vietnamiennes comme le Fonds pour les enfants, présidé par

³⁷ Centre de recherches sur le Genre, la Famille et l'Environnement en Développement, 2004, trad. franç. 2005, *Histoires de victimes de l'Agent orange au Vietnam*, Hanoi, The Gioi.

³⁸ La Croix-Rouge vietnamienne est un service social complet qui s'occupe aussi bien des questions de logement et d'équipements collectifs, d'éducation, de formation professionnelle, de secours aux personnes démunies, que de santé. Elle compte 5 000 000 membres, la plupart bénévoles, actifs jusque dans les moindres hameaux.

Mme Nguyen Thi Binh ³⁹, qui soutient de petits hôpitaux de jour dans les campagnes.

Des soins qui transformeraient la vie des personnes handicapées sont inaccessibles. Nombreux sont ceux qui sont nés avec les pieds ou les mains tournés vers l'arrière, ou avec des becs-de-lièvre. Des opérations bénignes que les chirurgiens vietnamiens maîtrisent parfaitement corrigeraient ces handicaps. Mais l'argent manque. Des formations adaptées pourraient donner une autonomie économique. L'argent manque. Les aveugles, les sourds, pourraient recevoir des rééducations. L'argent manque. Des prothèses, des fauteuils roulants, des équipements convenables permettraient de retrouver la mobilité. Et, que dire des interventions plus importantes en chirurgie cardiaque ou osseuse, des traitements coûteux ? L'argent manque.

Le refus des réparations

Un principe dit « Qui cause les torts doit les réparer ». Le gouvernement américain et les entreprises qui ont fabriqué les défoliants s'y dérobent. Pourtant, leur responsabilité est indéniable, mais ils ont jusqu'à présent réussi à l'esquiver. Le Vietnam n'a reçu et ne reçoit quasiment aucune aide de leur part. Comment cela est-il possible ?

161

1984

Les vétérans américains intoxiqués et atteints de cancers ont été les premiers à réagir. La loi leur interdisant de porter plainte contre l'armée ou contre le gouvernement, ils ont intenté en 1978 une *Class action* ⁴⁰ pour obtenir des compensations des firmes productrices des défoliants. Les habitudes américaines permettaient d'espérer un succès : après tout, des fumeurs atteints de cancers du poumon avaient obtenu, et continuent à obtenir, des indemnités des fabricants de cigarettes. L'accident industriel de Sévêso, en 1976, avait attiré l'attention sur la dioxine. Mais Monsanto organise sa

³⁹ Ancienne vice-présidente de la République. En tant que ministre des Affaires étrangères du GRP, Mme Binh a été signataire des Accords de Paris en 1973.

⁴⁰ Dans une *Class action*, terme qui a été traduit par « recours collectif » (M. Chemillier-Gendreau), le jugement porté sur un petit nombre de cas s'applique automatiquement à toutes les personnes entrant dans la même catégorie que les plaignants effectifs.

défense et conteste que la dioxine soit cancérigène. Trois rapports scientifiques, supervisés par le Dr G. Roush, directeur médical de Monsanto, sont publiés en 1980, 1983 et 1984 dans des revues scientifiques qui font autorité. Tous concluent à l'innocuité⁴¹. Les plaignants et leurs avocats craignent de perdre et en 1984 acceptent un arrangement amiable : 180 millions de dollars versés à un fond d'indemnisation contre le retrait de la plainte et l'engagement de ne pas en porter d'autre. Les plaignants se sont faits doublement gruger : la somme paraît forte mais déduction faite des honoraires des avocats et répartie entre quelques 40 000 personnes, elle est dérisoire. Les indemnisations allaient de 256 à 12 800 dollars, avec une moyenne de 4 000 dollars. Mais surtout, comme le démontrera le procès Kemmer contre Monsanto en 1989, les résultats des recherches avaient été falsifiés⁴².

Ainsi, le procès n'a pas eu lieu.

Dès lors que les plaignants se désistaient, le rôle du juge Weinstein s'est borné à fixer la participation des différentes entreprises au fonds de compensation : 45% pour Monsanto, le principal producteur. Les firmes ont acheté à bon compte une absence de condamnation, ou au moins de regrettable publicité, d'autant plus précieuse que d'autres scandales menaçaient leur réputation⁴³.

162

Le long silence des Vietnamiens

Pendant plus de vingt ans après l'arrêt des épandages, les Vietnamiens n'ont pas parlé publiquement de l'Agent orange. Il est vrai que l'ampleur du désastre sanitaire n'a été connue que peu à peu. Néanmoins, cette attitude peut surprendre. On l'a attribuée au désir de voir levé l'embargo, de normaliser les relations avec les États-Unis et d'être admis à l'OMC, ce qui a certainement joué un rôle. Le redressement économique exigeait que les exportations aient bonne réputation, c'est vrai. D'autres raisons peuvent être envisagées aussi. Le Vietnam victorieux ne souhaitait sans doute pas être vu comme « le pays de l'Agent orange », une nation aux

⁴¹ Marie-Monique Robin, 2005, o.c., pp 56-58 et note 24, p. 350

⁴² *Id.*, *ibid.*, p. 62.

⁴³ Notamment le scandale de Times Beach. Cette petite ville a été tellement contaminée après l'emploi dans ses rues d'un revêtement contenant des boues industrielles provenant d'une usine de Monsanto que le 22 février 1983 le gouvernement américain l'a achetée et l'a rayée de la carte. *Id. ibid.*, p. 42 sq.

millions d'éclopés. Il a pu être tenté de compter sur ses propres forces, les surestimant. La survenue tardive des cancers et d'autres pathologies graves, l'apparition de malformations terribles à la troisième génération, l'ont amené à revoir sa position, tout comme les appels à l'aide de plus en plus pressants venant des populations victimes des épandages.

La visite du président Clinton en novembre 2000 marque un tournant: on lui parle de l'Agent orange. Mais comment obtenir des réparations? L'autorité des tribunaux internationaux ne s'applique qu'aux États qui l'acceptent. Les États-Unis la refusent. La seule possibilité pour les Vietnamiens était d'imiter les vétérans et de porter plainte contre les firmes de produits chimiques ⁴⁴.

Le procès

En 2003 est prise la décision d'attaquer les 37 firmes qui ont produit les défoliants. Pour ce faire, le Vietnam crée l'Association pour les Victimes Vietnamiennes de l'Agent orange, la VAVA, qui se portera partie civile en même temps que 3, puis 28 victimes individuelles. Le 30 janvier 2004, une class action est engagée contre les firmes avec le soutien de deux cabinets d'avocats américains bénévoles, ceux de Constantine P. Kokkoris et de Jonathan Moore.

Les Vietnamiens doivent plaider devant un tribunal américain, selon le droit américain, en se réclamant de l'Alien Tort Status (ATS) qui permet à un étranger de se plaindre d'un tort qui lui a été infligé hors des États-Unis par des Américains.

Autrement dit, il faut d'abord qu'un premier jugement les autorise à attaquer les firmes chimiques. Ce droit leur est refusé en première instance le 10 mars 2005. Motif: l'emploi d'herbicides n'est pas illégal. Ils font appel le 18 juin 2007 et la Cour d'Appel confirme le premier verdict: l'ATS ne s'applique pas. Les firmes ont agi sur ordre du gouvernement et sont de ce fait à l'abri des poursuites. L'Agent orange n'a été utilisé que pour protéger les soldats américains (22 février 2008). Une requête est alors déposée devant la Cour Suprême des États-Unis le 26 octobre 2008. Elle vise à obtenir l'annulation du verdict de la Cour d'Appel (ce qui aurait

⁴⁴ Sur cette question complexe, nous renvoyons aux analyses de Monique Chemillier-Gendreau, [2005], « Justice et réparations », in AAFV, *L'agent orange au Vietnam*, o.c., et [2006], « Le droit applicable aux déversements d'Agent orange et les responsabilités civile et pénales », in AAFV, *L'Agent Orange et la dioxine au Vietnam 35 ans après*, o.c.

amené à reprendre toute l'affaire depuis le début). Cette requête est rejetée rapidement et sans commentaires le 27 février 2009.

Ainsi, malgré les très nombreuses et puissantes manifestations de soutien qui se sont déroulées pendant cinq ans, tant aux États-Unis que dans le reste du monde, le premier procès est perdu. Les Vietnamiens ne peuvent pas ⁴⁵ attaquer les firmes.

Le procès de l'Agent orange n'aura pas lieu.

Fallait-il s'engager dans cette affaire ? Indiscutablement, oui. C'était la seule chose possible et il fallait la tenter. Au moins aurait-elle eu pour effet de mettre la question de l'Agent orange sur la place publique et d'en faire prendre conscience à des millions de gens de par le monde. Au-delà du cas du Vietnam, c'est la guerre chimique qui est mise en cause.

Des vétérans américains non inclus dans l'arrangement de 1984 avaient porté plainte comme les victimes vietnamiennes. Ils ont été déboutés de la même façon, par le même tribunal, le même jour. Actuellement, ils tentent des actions auprès des parlementaires. Leur gouvernement leur accorde, chichement, les aides médicales et les soins gratuits indispensables en l'absence de Sécurité sociale : 100 000 dossiers sont en attente de règlement. Les vétérans dénoncent les carences et les malversations du service gouvernemental chargé de leurs cas, la Veterans Agency, la tristement célèbre « VA », qu'ils accusent d'attendre leur mort pour que la question soit réglée ⁴⁶.

Les vétérans invoquent la guerre du Vietnam et ses suites pour soutenir l'opposition à la guerre en Irak, aux côtés des vétérans de celle-ci.

Des questions qui persistent

La tenue du procès contre les firmes fabricatrices des défoliants aurait permis de poser des questions cruciales et sans doute d'y répondre :

– connaissait-on les conséquences sanitaires des épandages lorsqu'ils ont été ordonnés ?

⁴⁵ Le ministère de la Justice était intervenu publiquement pour enjoindre au tribunal de rejeter la demande vietnamienne car l'accepter permettrait à tous les anciens ennemis des États-Unis de se plaindre de la manière dont on leur a fait la guerre. Voir le texte du jugement sur <http://www.warlegacies.org/Agent%20Orange/USGovStatement.pdf>, p. 16 sq.

⁴⁶ Voir Wilcox F. A. [1999], *Waiting for an army to die: the tragedy of Agent orange*, Seven Locks Press, Santa Ana, CA, USA.

– quelles sont aujourd'hui les preuves scientifiques de leur caractère pathogène ?

Qui savait ?

En ce qui concerne les firmes chimiques, la réponse est sans ambiguïté : elles savaient. Elles savaient, mais se sont entendues pour cacher la vérité. Les preuves en sont venues au jour peu à peu et l'enquête de Marie-Monique Robin à propos de Monsanto ne laisse aucune place au doute ⁴⁷. De même, Dow Chemical a caché les résultats de recherches faites par des scientifiques attachés à sa maison ⁴⁸.

En 1965 commencent les premiers épandages de l'Agent orange proprement dit. On a vu plus haut que sa teneur en dioxine est énorme, à cause de la hâte avec laquelle le 2,4,5-T a été fabriqué, mais il n'est pas question de perdre un immense marché : par une entente secrète, les firmes décident de ne pas divulguer des informations « qui pourraient être mal interprétées ou dont on pourrait faire un mauvais usage » ⁴⁹. Les résultats de travaux ultérieurs sont faussés ou dissimulés, parfois avec des complicités dans l'appareil d'État.

La question est moins claire pour le gouvernement américain : tout dépend de la date. Lorsque Kennedy a autorisé les épandages de défoliants, en 1961, il a spécifié qu'ils devaient être sans danger pour la santé. En 1965, le secret des firmes a, semble-t-il, été bien gardé. En tout cas, les soldats américains ni leurs chefs n'en savaient rien. L'amiral Zumwalt, qui commandait la flotte américaine au Vietnam, a demandé des épandages pour protéger des embuscades l'escouade de son fils qui patrouillait dans le delta. En 1969, le doute n'est plus permis, mais pourtant les épandages continuent encore deux ans.

Le fils de l'amiral Zumwalt est mort d'un cancer après avoir engendré un petit garçon handicapé. L'amiral prend alors la tête de la protestation contre les épandages et le secret qui en a entouré la nature. En 1990, il rédige un volumineux rapport, très documenté,

⁴⁷ Robin M-M [2008], o. c., chapitres 2 et 3.

⁴⁸ Doyle J. [2004], *Trespass against us : Dow chemical and the toxic century*, Common Courage Press, Monroe, Maine, USA, ©Environmental Health Fund, ch. 3 et 4.

⁴⁹ V.K. Rowe, lettre à Ross Milholland, 24 juin 1965 (archives de Dow Chemical).

et l'adresse aux autorités. Ce rapport est classé « secret » et ne sera dévoilé que récemment ⁵⁰.

Les protestations des scientifiques dès 1965, d'abord aux États-Unis mêmes puis dans la communauté scientifique internationale, la tenue du Tribunal Russell constitué en 1966, n'ont pas été entendues. On hésite à croire qu'elles n'ont suscité aucune interrogation chez les hommes politiques américains.

Que dit la science ?

Après la fin de la guerre, les recherches se multiplient ⁵¹, dont aux États-Unis la Ranch Hand Study, lancée en 1980 et qui dure toujours. Au Vietnam, le Cao Dai travaille, en relation avec Arnold Schecter, de l'université du Texas, qui a participé aussi à la Ranch Hand Study. Au Canada, en Nouvelle-Zélande, des travaux sont publiés (voir note 28). Les effets pathogènes et tératogènes de la dioxine sont de plus en plus vraisemblables. Beaucoup de scientifiques les considèrent aujourd'hui comme indiscutables.

166

Pourquoi n'est-on pas plus affirmatif ? Cela tient à la méthode utilisée pour les recherches, la seule possible ⁵² : ce sont des recherches épidémiologique, qui mettent en évidence des relations entre l'exposition à la dioxine et telle ou telle pathologie. Or, deux variables A et B peuvent être corrélées pour trois raisons : soit A influence B, soit B influence A, soit elles sont sans relation directe, mais sont toutes les deux influencées par un troisième terme. Par exemple, tous les phénomènes qui augmentent avec le temps sont corrélés entre eux. C'est pourquoi tous les manuels de statistique enseignent que la mise en évidence d'une corrélation ne suffit pas à établir une causalité. Il faut examiner la vraisemblance des trois cas de figure. Les cancers influencent-ils l'exposition à la dioxine ? Non. Peut-on trouver un troisième facteur qui influencerait à la fois l'exposition à la dioxine et l'apparition des cancers ? Non. On est donc en droit d'affirmer, au-delà de tout doute raisonnable ⁵³,

⁵⁰ Admiral E.R. Zumwalt, Jr [1990], *Report to Secretary of the Department of Veterans Affairs on the association between adverse health effects and exposure to Agent orange.*

⁵¹ Certaines sont tenues secrètes. Des travaux payés par les firmes et falsifiés sont aussi produits.

⁵² Les résultats des études expérimentales sur l'animal se heurtent à des objections si on les étend à l'homme.

⁵³ Au-delà de tout doute raisonnable seulement : formellement, on ne peut pas exclure l'existence d'un troisième facteur, si bien caché qu'il a échappé.

que l'exposition à la dioxine provoque des cancers. Mais ceux qui s'entêtent à nier les conséquences de la dioxine en répétant – jusqu'à la nausée, dit W. Dwernychuk – que « corrélation n'est pas causalité » ne sont pas des gens raisonnables.

Le déni

Les firmes de produits chimiques persistent sans vergogne dans une dénégation totale.

En 2004 Jill Montgomery, porte-parole de Monsanto, déclare dans une interview à *Corpwatch* : « nous sympathisons avec les personnes qui pensent avoir été blessées et nous comprenons leur souci d'en trouver la cause, mais les preuves scientifiques fiables indiquent que l'Agent orange n'a pas d'effets sérieux sur la santé à long terme »⁵⁴.

Bob Pierce, autre porte-parole, répond au *Thanh Nien Daily* le 8 août 2009⁵⁵ que des décennies de recherches sanitaires « n'ont pas mis en évidence de manière concluante l'existence d'un lien de cause à effet entre les épandages et les maladies considérées ».

Les autorités américaines sont un peu plus nuancées, mais insistent sur le fait qu'on ne dispose que de corrélations. L'ancien ambassadeur américain au Vietnam, Marine, expliquait que les allocations versées aux vétérans l'étaient au bénéfice du doute et qu'il n'y avait pas aux États-Unis de victimes de l'Agent orange mais seulement des soldats qui ont bien servi leur pays et qui ont besoin d'aide. L'ambassadeur actuel, M. W. Michalak, saluant les travaux du Dialog Group, l'exhorte à s'appuyer sur des études scientifiques sérieuses. Les États-Unis considèrent qu'aucune étude scientifique internationalement reconnue n'établit de lien entre l'Agent orange et les malformations à la naissance⁵⁶.

167

Des petits pas

Le Dialog Group, créé il y a quatre ans, réunit des spécialistes américains et vietnamiens pour étudier les conséquences des épandages. Il publie un rapport annuel. Il a mis en place l'an dernier

Des exemples de bévues de ce genre égaient les cours de statistiques.

⁵⁴ <http://www.corpwatch.org/article.php?id=11638>

⁵⁵ Réponse à Jon Dillighan et An Dien, *Thanh Nien Daily (Journal de la jeunesse, Ho Chi Minh-Ville)*.

⁵⁶ Dépêche AFP, 10 septembre 2009.

un groupe de travail sur les dommages environnementaux et cette année sur les dommages sanitaires.

Les États-Unis ont débloqué 6 millions de dollars pour la décontamination de l'ancienne base de Danang, l'un des «hot spots»⁵⁷. De 1989 à 2007, ils ont donné 43 millions pour l'aide aux handicapés⁵⁸.

Le 4 juin 2009, une délégation vietnamienne de cinq membres a été reçue par la Chambre des Représentants et a plaidé pour une aide accrue aux victimes de l'Agent orange. Elle a rencontré un accueil ouvert et des marques de sympathie mais les Vietnamiens ont été incités à la patience par Eni Faleomavaega, président du sous-comité pour l'Asie et le Pacifique : «leur cas est difficile».

Conclusion

Il est temps que les responsables des épandages et de leurs conséquences dramatiques pour le Vietnam en assument les conséquences. Les firmes ont retiré des bénéfices immenses de la fourniture des défoliants à l'armée américaine. Les États-Unis sont riches. Les unes et les autres doivent réparer le mal causé.

168

Les dégâts causés à la nature sont évidents, indiscutables : les États-Unis ont voulu détruire la forêt, ils ont réussi. Ils ont voulu détruire les récoltes et empoisonner les rizières, ils ont réussi. Point n'est besoin de plus d'études pour que la réparation reçoive les moyens qui lui sont nécessaires.

Même en admettant que certains points soient encore à préciser en matière sanitaire, assez de connaissances sont réunies pour légitimer la compensation des torts subis par des millions de personnes et par la nation vietnamienne. Des recherches scientifiques sont encore nécessaires, c'est vrai, en particulier pour mettre à jour les mécanismes d'action de la dioxine sur l'organisme, moyen

⁵⁷ Selon les estimations vietnamiennes, il en faudrait dix fois plus. À titre de comparaison, le gouvernement américain a obtenu de la compagnie Hercules, l'un des fabricants de l'Agent orange, 120 millions de dollars pour la décontamination du site de l'une de ses anciennes usines, abandonné sans nettoyage.

⁵⁸ Toutefois, tous ces fonds ont été utilisés pour des fonctionnaires américains ou leurs contractants. Rien n'en est parvenu au Vietnam ni aux Vietnamiens. (M. F. Martin, *Vietnamese Victims of Agent orange and US-Vietnam Relations*, Congressional Research Service Report, May 28, 2009, p. 8).

décisif d'échapper aux « insuffisances » des preuves corrélationnelles. Ces recherches ont débuté. Elles doivent être financées de toute urgence. Elles seules diront si le patrimoine génétique, au Vietnam et donc de toute l'humanité, a été touché. Elles seules permettront de comprendre comment des victimes de troisième génération peuvent venir au monde. Elles seules mettront fin à l'angoisse des jeunes couples qui craignent en s'aimant d'engendrer des monstres.

Les Vietnamiens font tout leur possible pour aider les victimes. La Croix-Rouge, depuis vingt ans, la VAVA, plus récemment, y participent, notamment en organisant des manifestations dont les bénéfices leur sont consacrés. Mais c'est tout à fait insuffisant.

Des fondations, des associations humanitaires de nombreux pays, dont des États-Unis, font de leur mieux pour aider le Vietnam à panser ses plaies, mais leurs ressources sont sans commune mesure avec les besoins.

C'est au niveau des États, et en premier lieu de l'État américain, que doit être posée la question du soutien au Vietnam et que doit s'exprimer l'exigence de justes réparations.

